

Soisy-sous-Montmorency, le 25 mai 2016

## COMMUNIQUÉ

En marge du dernier rassemblement unitaire des policiers de tous corps et de tous grades le 18 mai dernier place de la République à Paris, un véhicule de police était attaqué avec une violence inouïe par une meute d'individus, qui en frappaient les occupants, brisaient les vitres et finissaient par l'incendier, obligeant les deux policiers à s'en extraire in extremis pour ne pas être brûlés vifs.

Ces faits se déroulaient à quelques centaines de mètres de l'endroit où se regroupaient des milliers de fonctionnaires de Police, illustrant le peu de crainte que suscite chez ces voyous la présence, même massive, des forces de l'ordre.

L'agression et l'incendie donnaient lieu à l'ouverture d'une enquête ordonnée par le Procureur de Paris pour **tentative d'homicide sur agent de la force publique.**

Quatre individus étaient rapidement identifiés grâce au travail des enquêteurs. Interpellés, auditionnés sur les faits, ils étaient mis en examen et placés sous écrou dans l'attente d'un débat différé sur leur détention provisoire avec un Juge des Libertés et de la Détention.

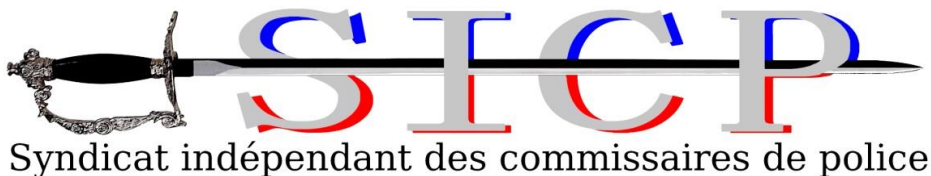
Les vidéos de cette odieuse attaque diffusées sur internet ne laissent aucun doute quant au degré de violence utilisé par ces voyous. L'implication des participants poursuivis en justice dans la commission des faits gravissimes était corroborée par des éléments d'enquête de police technique et scientifique et divers témoignages.

Alors que le Ministre de l'Intérieur vient d'honorer l'action policière, en décorant en présence du Président de la République les policiers victimes de ces violences, **le SICP constate avec effarement que 3 des 4 personnes, détenues pendant quelques jours seulement, ont été remises en liberté, sous contrôle judiciaire.**

Pour le Syndicat Indépendant des Commissaires de Police, cette décision illustre une nouvelle fois, si besoin était, le **décalage total des juges face aux réalités** que les policiers affrontent au quotidien.

Nous sommes bien loin des mesures exemplaires réclamées par les plus hautes autorités du pays attendues pour sanctionner ces agissements fragilisant l'État de Droit, dans un contexte de manifestations violentes où chaque jour ou presque des éléments radicaux s'en prennent aux symboles de l'État et aux institutions publiques.

**Cette décision ubuesque est un nouveau signal fort envoyé à travers le pays qui contribuera sans nul doute à affaiblir encore plus l'autorité publique en incitant clairement aux exactions à l'encontre de ses représentants.**



Syndicat indépendant des commissaires de police

Cette décision judiciaire suscite **incompréhension, découragement et écoëurement** de tous les policiers de France et, en dépit de l'appel interjeté par le Procureur de Paris, incarne un laxisme de principe qui prévaut au sein d'une certaine magistrature enfermée dans sa tour d'ivoire, sourde aux attentes des forces de l'ordre comme à celles de nos concitoyens auxquels elle estime ne pas avoir de comptes à rendre.

Le message qui fut adressé au Garde des Sceaux par une manifestation policière le 14 octobre 2015 motivée par des circonstances comparables d'agression violente d'un fonctionnaire de police n'a assurément pas été entendu, ou du moins n'a toujours pas été suivi d'effet à ce jour.

Dans un contexte de troubles sociaux paroxystiques et de menaces terroristes qui mobilisent et éreintent les forces de l'ordre depuis des mois, il ne faudrait pas qu'un nouveau crime à notre encontre soit permis par la justice de notre pays, sauf à vouloir que cède le dernier rempart d'autorité légitime et de défense des institutions républicaines que nous incarnons.

Jean-Paul MEGRET  
Secrétaire National

Olivier BOISTEAUX  
Président du SICP

Mickaël TREHEN  
Secrétaire National